



LYCÉE PLAINE COMMUNE
S A I N T - D E N I S

Académie
Créteil

Éducation
Nationale



70, avenue George Sand
93210 Saint-Denis La Plaine
ce.0932667u@ac-creteil.fr
01.49.33.00.00

Demande d'inscription pour l'année 2018/2019 à l'internat de proximité du lycée Plaine-Commune

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

filles

garçon

INE :

Etablissement fréquenté en 2017/2018 :

Formation suivie en 2017/2018 :

Etablissement de scolarisation en 2018/2019 :

Formation suivie en 2018/2019 :

Adresse et nom du représentant légal :

Ce dossier contient :

- . cette page ;
- . la page 2 : la présentation de l'internat Plaine-Commune signée par le jeune et son représentant légal ;
- . La page 3 : les apports des membres de l'équipe éducative ;
- . la page 4 : la lettre de candidature signée par le jeune et son représentant légal ;
- . la page 5 : l'apport du représentant légal signé par le représentant légal (même si ce dernier préfère ne rien ajouter) ;
- . les pages 6 & 7 sous pli confidentiel adressé au conseiller technique du service social

Ce dossier sera transmis complet par l'établissement d'origine au secrétariat de la vie de l'élève du Lycée Plaine-Commune au plus tard le mercredi 20 juin. Le secrétariat de la vie de l'élève du lycée Plaine-Commune remettra un bon de remise si le dossier est déposé complet.

Avec nos sincères remerciements.

L'équipe éducative de l'internat.

Présentation de l'internat Plaine-Commune :

L'internat du lycée Plaine-commune est un internat de proximité qui accueille :

- . des élèves inscrits dans les lycées d'Aubervilliers, de La Courneuve, de Saint-Denis, de Saint-Ouen ;
- . des étudiants inscrits dans un lycée du département de Seine-Saint-Denis (classes préparatoires, B.T.S.)

L'internat du lycée Plaine Commune ouvre :

- . du lundi 18 heures au mardi 8 heures :
- . du mardi 18 heures au mercredi 8 heures :
- . du mercredi 18 heures au jeudi 8 heures :
- . du jeudi 18 heures au vendredi 8 heures.

Entre 8 heures et 18 heures, les accès de l'internat sont fermés. Les internes scolarisés dans d'autres établissements quittent l'internat avant 8 heures et rejoignent leur établissement - si leurs cours commencent plus tard, ils sont accueillis dans les espaces de travail de leur établissement de scolarisation. Le mercredi après-midi, les internes peuvent accéder au CDI du lycée Plaine-Commune.

Pour des raisons d'organisation, les internes sont priés d'arriver entre 18 et 19 heures. Ceux qui arriveraient plus tard prennent soin de prévenir la veille – dans la mesure du possible - l'équipe vie scolaire de l'internat.

Le repas du soir est servi entre 18h30 et 19h30. Pour les internes qui ont prévenu d'une arrivée après 19h30, un plateau repas est préparé et sera consommé dans les tisaneries. Dans un souci d'équilibre alimentaire, les internes s'abstiennent de consommer de la nourriture en dehors des repas dans les chambres.

La soirée est d'abord un temps d'étude consacré au travail personnel, soit en chambre soit dans les espaces collectifs de travail. 8 postes informatiques connectés à INTERNET sont à disposition dans ces espaces. Les internes y travaillent en autonomie.

Pour les internes qui le souhaitent et dans la mesure où ils sont à jour de leur travail, un foyer et des espaces de détente sont ouverts entre 19h30 et 21h20. Il n'y a pas de télévision au lycée Plaine-Commune. Un matériel de projection audio-visuelle permet de diffuser des vidéos.

Des pratiques sportives (futsal, musculation) ainsi que des sorties artistiques et culturelles sont proposées régulièrement.

A 21h30, les internes sont dans leur chambre et s'abstiennent de circuler dans les parties communes jusqu'au réveil à 6h30.

Chaque jour, il est demandé aux internes :

- . de prendre une douche ;
- . de faire leur lit - en utilisant de préférence l'équipement fourni par l'internat ;
- . de ranger leur chambre ;
- . de choisir après 21 heures des activités calmes qui préparent au coucher ;
- . de s'organiser afin de se coucher au plus tard à 22h30.

L'équipe éducative qui accueille les internes comprend des assistants d'éducation (3 sont présents chaque nuit), des CPE (un CPE est présent chaque soir jusqu'à 21h30), une assistante sociale et une infirmière (qui assurent des permanences et des actions de prévention).

L'internat Plaine-Commune est au premier chef un service rendu aux jeunes qui rencontrent des difficultés de logement.

Tirer profit de l'internat Plaine-Commune demande aux internes :

- . d'être volontaire et motivé pour leur inscription (l'internat s'inscrit dans un projet plus global de réussite scolaire porté par l'élève ou l'étudiant) ;
- . de savoir travailler en autonomie ;
- . d'avoir le sens de l'intérêt collectif ;
- . d'entretenir des relations bienveillantes avec autrui (famille, adultes, élèves et étudiants).

Sur demande transmise par l'établissement d'origine, une visite de l'internat pourra être proposée.

NOM & Prénom du représentant légal :

Signature du candidat :

Signature :

Afin d'évaluer la pertinence d'un accueil à l'internat, les membres de l'équipe éducative indiqués ci-dessous sont invités à partager les informations dont ils disposent et à donner leur point de vue sur le projet de réussite scolaire de l'élève ou de l'étudiant, sur sa capacité d'autonomie, sur son sens de l'intérêt collectif, sur la qualité de ses relations à autrui.

Apport du professeur principal :

Apport du C.P.E. en charge de l'élève ou de l'étudiant :

Apport de l'infirmier-ère :

Apport du chef d'établissement :

Lettre de candidature :

NOM :

Prénom :

Vous voudrez bien vous présenter, indiquer quel est votre projet de réussite scolaire et partager les raisons pour lesquelles vous souhaitez être hébergé à l'internat :

En signant cette lettre de candidature,

- . je certifie que je suis volontaire pour l'internat ;
- . je certifie que j'ai pris connaissance des contraintes horaires de l'internat ;
- . je m'engage à travailler en autonomie au moins 1 heure par jour ;
- . je m'engage à quitter ma chambre rangée et mon lit fait chaque matin ;
- . je m'engage à prendre une douche quotidienne.

Signature du candidat :

Signature du représentant légal :

Apport du représentant légal :

NOM :

Prénom :

Chère madame, cher monsieur,

Votre point de vue nous intéresse au premier chef. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de nous faire part ci-dessous de tout ce qui vous semble utile et important pour éclairer cette candidature.

D'avance un grand merci.

L'équipe éducative de l'internat Plaine-Commune.

Signature du représentant légal :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SOCIAUX

A compléter par l'assistant.e de service social de l'établissement scolaire fréquenté en 2017/2018. Cette fiche doit être adressée par mail à la conseillère technique départementale : ce.93social@ac-creteil.fr

ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL :

Nom :
Prénom :
Téléphone :

L'ELEVE (ou L'ETUDIANT) :

NOM :
Prénom :
INE :
Né(e) le : / / Garçon Fille
Adresse :

Code postal : Ville :

Etablissement fréquenté en 2016-2017 :
Classe fréquentée :

Bénéficie-t-il d'un suivi éducatif ? Oui Non Administratif Judiciaire
Mesure : Service :
Coordonnées :

Bénéficie-t-il d'un suivi psychologique ? Oui Non
Fréquence :
Service :
Coordonnées :

REPRESENTANT LEGAUX DE L'ELEVE ou L'ETUDIANT /

L'élève vit avec : ses parents son père sa mère autre (à préciser)
Si l'enfant ne vit pas avec sa famille, préciser sa situation (foyer, famille d'accueil, famille nourricière) :

Responsable légal 1

Nom/Prénom :

Adresse (si différente de celle du domicile de l'élève) :

Né(e) le : / /
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
Profession :

Etat matrimonial :
 marié(e) vie maritale séparé
 divorcé veuvage

Autre représentant légal

(si les parents n'assurent pas la responsabilité légale de l'élève)

Qualité :
Adresse :

Responsable légal 2

Nom/Prénom :

Adresse (si différente de celle du domicile de l'élève) :

Né(e) le : / /
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
Profession :

Etat matrimonial :
 marié(e) vie maritale séparé
 divorcé veuvage

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

ENFANT(S) VIVANT AVEC L'ÉLÈVE CONCERNÉ

Noms / Prénoms	Né(e) le	Scolarité	Lien de parenté avec l'enfant *

ELEMENTS RECUEILLIS PAR L'ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL :

Difficultés familiales rencontrées par l'élève : *(conflits familiaux, difficultés éducatives, famille recomposée, parent isolé, fratrie...)*

Difficultés sociales : *(logement, chômage, conditions de vie précaires, isolement...)*

Difficultés financières : *(minima sociaux, endettement...)*

Difficultés dans l'environnement : *(problèmes de comportement, problèmes de bandes, difficultés dans le quartier, dans l'établissement scolaire, menaces...)*

Evaluation de la motivation de l'élève pour le projet d'internat :

Evaluation globale de la pertinence de l'internat de proximité pour l'élève :

Avis de l'AS : Favorable

Réservé